



Les conférences du Cercle pour l'aménagement du territoire

Les nouveaux horizons numériques des territoires

Mardi 10 décembre 2024, de 17h30 à 19h30

Dans les locaux de l'ANCT¹
20 avenue de Ségur, Paris 7^{ème}

Le CPAT propose à ses membres et partenaires une nouvelle conférence consacrée aux enjeux d'aménagement numérique du territoire

Avec les intervenants suivants :

- **Céline Colucci**, déléguée générale des Interconnectés, première association nationale de diffusion des usages et innovations numériques au service des territoires,
- **Pierre Mirabaud**, préfet, ancien Délégué à l'aménagement du territoire à l'action régionale, président du comité de concertation *France Très Haut Débit*,
- **Jacques Oberti**, député de Haute-Garonne, ancien président de la communauté d'agglomération du Sicoval et maire d'Ayguevives, vice-président d'Intercommunalités de France en charge des questions numériques.

Les exposés et débats porteront sur :

- **L'état d'avancement du déploiement dans les territoires du plan France Très Haut Débit (THD)** et le bilan qu'il est possible d'en dresser après son lancement au début des années 2010. Une attention particulière sera portée au plan France mobile, grande politique d'aménagement du territoire, utile pour le THD via la 6G fixe et outil de réduction de la *fracture numérique territoriale*.
- **Les transformations des pratiques sociales et activités économiques au sein des bassins de vie** sous l'effet des « dématérialisations » : télétravail, e-commerce, numérisation des services publics, essor de l'intelligence artificielle générative...

Près de trois décennies après les expérimentations en France des premiers télécentres lancées par la DATAR, les échanges permettront d'inscrire la révolution numérique dans le temps long, mesurer pleinement les opportunités nouvelles qu'elle a apportées dans de très nombreux champs (éducation, tourisme, information, gestion des risques, mobilités...) tout en évoquant également les défis à relever (cybersécurité, résilience des réseaux, sobriété énergétique...).

Je m'inscris en cliquant ici

¹ Inscription obligatoire ; Justificatif d'identité demandé à l'entrée